29 OCTOBRE 2020

COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES

PAR VISIOCONFÉRENCE

REQUÊTE DE FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ DE L'ÉTHIOPIE

Référence	Décision
GPC/2020/10-04	**GPC/2020/09-XX—<u>Requête de financement accéléré de l'Éthiopie :</u>** Le Comité des financements et performances dans le cadre de l'autorité qui lui est déléguée par le Conseil d'administration : 1. Approuve la proposition de financement accéléré de l'Éthiopie d'un montant de 20 millions de dollars[1], telle que décrite à l'annexe 2 du document GPC/2020/10 DOC 08. 2. Approuve une allocation de 1,4 million de dollars à Save the Children en tant que commission de l'agent partenaire.

[1] Ce montant comprend 1 896 475 dollars au titre des coûts d'appui de l'agent partenaire pour l'exercice de ses rôles et responsabilités.